



# Une nouvelle formation de développeurs web en Charente-Maritime

mercredi 25 novembre 2020, par [lpe](#)

Pour répondre aux difficultés des entreprises locales à recruter des développeurs sur la ville de Saintes, la Wild Code School et le Pôle Innovation de Saintes s'engagent à former 15 développeurs web dès mars 2021.

## **Pourquoi Saintes ?**

Les startups incubées au Pôle Innovation et entreprises situées à Saintes souffrent d'un déficit de compétences techniques locales. Le recrutement de profils hors du bassin d'emploi local ne suffisant pas à pallier à cette pénurie de main d'œuvre, le Pôle Innovation a décidé de former au plus près des besoins les personnes résidant sur l'agglomération de Saintes et du département en recherche d'une nouvelle orientation dans le développement web.

## **A qui s'adresse cette formation ?**

La formation est destinée à toute personne majeure, de tout horizon, demandeurs d'emploi ou salariés ayant un projet de reconversion professionnelle dans le développement web, ou encore à des entrepreneurs locaux souhaitant diversifier leurs compétences.

Celle-ci commencera le 1er mars prochain, pour se terminer le 30 juillet 2021 et sera organisée dans les locaux du Pôle Innovation. La formation est également adaptable à distance dans le cas où les mesures sanitaires l'exigeraient.

A l'issue de la formation, les participants pourront obtenir un titre professionnel reconnu par l'Etat, équivalent à un BAC+2.

Programme de la formation à télécharger [en suivant ce lien](#)

## **Comment rejoindre ce nouveau programme ?**

La formation est accessible sans condition de diplômes ni prérequis techniques à l'entrée mais comporte un parcours de candidature dont les étapes sont les suivantes :

1. [inscription sur le site internet de la Wild Code School](#)
2. entretien de motivation avec le responsable du programme
3. tech challenge à réaliser suivi d'un entretien technique avec un formateur

Le prix de cette formation est fixé à 7000€, mais dans le cadre du lancement, le Pôle Innovation de Saintes participera de manière exceptionnelle à la prise en charge à hauteur de 4000€. Une fois admis, les futurs apprenants auront alors à régler une participation de 3000€ et pourront, s'ils le souhaitent, mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF) ou encore une Aide Individuelle à la Formation (AIF) de Pôle Emploi si leur statut le permet.